

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 882

13 septembre 2005

### SOMMAIRE

A. Rolf Larsen Holding S.A., Luxembourg.....	42314	Kirchberg .....	42314
Abingworth Bioventures II, Sicav, Luxembourg-Kirchberg .....	42329	Foyer Selection, Sicav, Luxembourg .....	42311
Aelle Holding S.A., Luxembourg .....	42307	Gardian S.A., Luxembourg .....	42325
Arisa Ré, Luxembourg.....	42320	Gestor Société Fiduciaire, S.à r.l., Luxembourg ..	42298
Azurlux S.A., Luxembourg .....	42318	Globus Research & Development S.A., Echter- nach.....	42318
Banque Hapoalim (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg.....	42324	Golog S.A., Wiltz .....	42291
Batilux, S.à r.l., Dudelange .....	42312	HMI S.A., Luxembourg-Kirchberg .....	42326
Bordeaux Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg ..	42325	IFE Participations, S.à r.l., Luxembourg.....	42311
Cedar Participations S.A., Luxembourg-Kirchberg	42326	Ikos S.A., Luxembourg.....	42303
Cestas S.A., Luxembourg .....	42302	INCON S.A., International Concept Development & Promotion S.A., Luxembourg.....	42313
(The) CMI Managed Fund, Sicav, Strassen .....	42302	INCON S.A., International Concept Development & Promotion S.A., Luxembourg.....	42313
(The) CMI Managed Fund, Sicav, Strassen .....	42302	International Research and Development (Luxem- bourg) S.A.H., Luxembourg .....	42301
Com G, S.à r.l., Luxembourg .....	42297	International Research and Development (Luxem- bourg) S.A.H., Luxembourg .....	42301
Crediinvest Sicav, Senningerberg.....	42313	International Research and Development (Luxem- bourg) S.A.H., Luxembourg .....	42301
Dinapart Holding S.A., Luxembourg .....	42318	International Research and Development (Luxem- bourg) S.A.H., Luxembourg .....	42301
E.I.A. - European Investment Association S.A., Luxembourg.....	42320	International Research and Development (Luxem- bourg) S.A.H., Luxembourg .....	42301
Ecripart Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg....	42326	International Sporting Travel S.A., Luxembourg .	42321
Ecripart Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg....	42326	Intrapack Holding S.A., Luxembourg.....	42320
EFRTC, European Federation of Railways Track- work Contractors, A.s.b.l., Pétange.....	42325	Jarkride Holding S.A., Luxembourg .....	42330
Eginter S.A.H., Luxembourg.....	42307	Johnebapt Holding S.A., Luxembourg .....	42330
Eifan (Holdings) S.A., Luxembourg .....	42304	KM (Luxembourg) Holding, S.à r.l., Luxembourg.	42311
Engelhard Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.....	42322	Le Foyer Assurances, Compagnie Luxembourgeoise S.A., Luxembourg-Kirchberg .....	42311
Eosfin S.A., Luxembourg.....	42302	Le Foyer Vie, Compagnie Luxembourgeoise d'Assu- rances S.A., Luxembourg-Kirchberg .....	42312
Eosfin S.A., Luxembourg.....	42302	Le Foyer, Patrimonium & Associés S.A., Luxem- bourg.....	42312
Eurodev International S.A., Luxembourg .....	42294	Le Foyer, Patrimonium & Associés S.A., Luxem- bourg.....	42313
Fernseh Holding, S.à r.l., Luxembourg.....	42298	Lefinalc S.A., Luxembourg .....	42303
Fiduciaire de Luxembourg S.A., Luxembourg ....	42321	Leg II Laatzten, S.à r.l., Luxembourg.....	42328
Financial Overseas Investment S.A.H., Luxem- bourg.....	42304	Ludo S.A., Luxembourg.....	42330
Finanziaria Ligure Toscana S.A., Luxembourg ....	42328	Lux-Euro-Stocks Advisory S.A. Holding, Luxem- bourg.....	42329
Finanziaria Ligure Toscana S.A., Luxembourg ....	42328		
Foyer International, Compagnie Luxembour- geoise d'Assurances Vie S.A., Luxembourg- Kirchberg .....	42312		
Foyer International, Compagnie Luxembour- geoise d'Assurances Vie S.A., Luxembourg-			

Luxatec S.A., Luxembourg . . . . .	42291	Restaurant Mathes, S.à r.l., Ahn . . . . .	42320
Luxembourg State and Savings Bank Trust Company S.A., Luxembourg . . . . .	42329	Roveim, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	42321
LuxiPrivilège Conseil S.A., Luxembourg . . . . .	42310	SERENDI, Serendipity International Consulting S.A., Bertrange . . . . .	42318
Luxorinvest S.A., Luxembourg . . . . .	42318	SERENDI, Serendipity International Consulting S.A., Bertrange . . . . .	42319
Mac-Philson Holding S.A.H., Esch-sur-Alzette . . . . .	42321	Seasideland S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	42329
Marina River, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	42336	Signal Lux Investment S.A., Luxembourg . . . . .	42323
Marina River, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	42336	Signal Lux Investment S.A., Luxembourg . . . . .	42324
Marina River, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	42336	Slotstrading S.A., Luxembourg . . . . .	42329
Mazars S.A., Luxembourg . . . . .	42303	SOPERDIS, Société de Performance et Distribution S.A.H., Luxembourg . . . . .	42309
Mediainvest S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	42326	Société Midi S.A., Luxembourg . . . . .	42309
MGP Technologies, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	42301	SSCP Coatings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	42330
Mieti S.A., Luxembourg . . . . .	42303	Standall Holding S.A., Luxembourg . . . . .	42321
Milai Finance S.A., Luxembourg . . . . .	42304	Standall Holding S.A., Luxembourg . . . . .	42322
Mivne Ta'Asiya (Luxembourg) Holding S.A., Münsbach . . . . .	42291	State Street Bank Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	42323
Mushu S.A., Luxembourg . . . . .	42297	State Street Management S.A., Luxembourg . . . . .	42323
Nell Funding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	42331	Strategic Solutions, Sicav, Senningerberg . . . . .	42314
Network Services Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	42290	T.S.R. (Time Share Renting) S.A., Luxembourg . . . . .	42309
Ninetrees S.A., Garnich . . . . .	42327	Tamper Technology S.A., Luxembourg . . . . .	42323
Norvest Sicav, Luxembourg . . . . .	42328	Tamper Technology S.A., Luxembourg . . . . .	42323
Odin International S.A., Luxembourg . . . . .	42294	Transroad S.A., Luxembourg . . . . .	42307
Picabo S.A.H., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	42327	Tryphon S.A., Luxembourg . . . . .	42298
Picabo S.A.H., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	42327	TST La Défense, S.à r.l., Senningerberg . . . . .	42314
Picabo S.A.H., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	42327	Ukasse S.A., Luxembourg . . . . .	42290
Picabo S.A.H., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	42327	Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	42297
Picabo S.A.H., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	42328	Vapiro S.A., Luxembourg . . . . .	42336
Planète S.A., Luxembourg . . . . .	42325	VIS Luxembourg, Vossloh Infrastructure Services Luxembourg S.A., Pétange . . . . .	42325
Private Equity Selection International (PESI) 1 S.A., Luxembourg . . . . .	42330	Wimeb S.A., Luxembourg . . . . .	42308
Private Equity Selection International (PESI) 1 S.A., Luxembourg . . . . .	42330	Wittsburg Holding A.G., Luxembourg . . . . .	42307
Reipa Immobilière S.A., Luxembourg . . . . .	42309	Zara Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	42309
(Le) Relais des Caves de France, S.à r.l., Boudlerbach . . . . .	42320		

### NETWORK SERVICES LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 42.506.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 mai 2005.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

*Réviseurs d'entreprise*

Signature

(035704.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

### UKASSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 52.812.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UKASSE S.A.

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

(035769.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

42291

**GOLOG S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.  
R. C. Luxembourg B 93.298.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 18 avril 2005, réf. DSO-BD00064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GOLOG S.A.*  
FIDUCIAIRE ARBO S.A.  
Signature

(901492.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 avril 2005.

---

**LUXATEC S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1940 Luxembourg, 320, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 47.735.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 5 avril 2005*

*Première résolution*

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Jean-Paul Demoulin demeurant à B-6200 Chatelineau, 265, rue de Gilly en tant qu'administrateur et décide de nommer en remplacement Monsieur Bernard Sombsthay demeurant à L-1940 Luxembourg, 320, route de Longwy.

Le mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2009.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats du conseil d'administration pour une durée de six années.

Les mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2009.

L'assemblée générale décide de nommer au poste de commissaire aux comptes la LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l. ayant son siège social à L-2763 Luxembourg 12, rue Ste Zithe pour une durée de six années.

Le mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2009.

*Nouvelle composition du conseil d'Administration:*

- Monsieur Daniel Fratta, demeurant à B-6200 Chatelineau, 265, rue de Gilly;
- Monsieur Emile Ueberecken, demeurant à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon;
- Monsieur Bernard Sombsthay, demeurant à L-1940 Luxembourg, 320, route d'Arlon.

*Commissaire aux comptes:*

LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l. ayant son siège social à L-2763 Luxembourg 12, rue Ste Zithe.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05921. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(034564.3/680/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

---

**MIVNE TA'ASIYA (LUXEMBOURG) HOLDING S.A., Société Anonyme,**  
**(anc. MIVNE TA'ASIYA (LUXEMBOURG) S.A.).**

Registered office: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 79.955.

In the year two thousand four, on the thirtieth of December.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of MIVNE TA'ASIYA (LUXEMBOURG) S.A. (formerly CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES (LUXEMBOURG) S.A.), a société anonyme, having its registered office in Münsbach, constituted by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg, on December 6, 2000, published in the Mémorial, Recueil C number 623, on August 10, 2001. The articles of incorporation have been amended by M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, prenamed, for the last time on July 21, 2003, published in the Mémorial, Recueil C number 973 on September 22, 2003.

The meeting was opened by Miss Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary and the meeting elected as scrutineer Mr. Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny, Belgium.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Consider the amendment of the Company's name into MIVNE TA'ASIYA (LUXEMBOURG) HOLDING S.A. and subsequent amendment of the article 1 of the by-laws.

2. Consider the modification of the purpose of the Company and the subsequent amendment of article 4 of the by-laws, which henceforth will be read as follows:

**Art. 4.** «The purpose for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, to the administration, the management, the control and the development of these participating interests.

It may particularly use its funds for the setting up, the management, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may take any action to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to further their development or extension.

In all the operations indicated hereabove, as well as in its whole activity, the company will remain within the limits established by the law of July thirty-first, one thousand nine hundred and twenty-nine and by article 209 of the amended law of August 10th, 1915.»

### 3. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting decides to amend the name of the company from MIVNE TA'ASIYA (LUXEMBOURG) S.A. into MIVNE TA'ASIYA (LUXEMBOURG) HOLDING S.A. and decides subsequently to amend the article 1 of the by-laws as follows:

**Art. 1.** «There is established hereby a société anonyme under the name of MIVNE TA'ASIYA (LUXEMBOURG) HOLDING S.A.»

#### *Second resolution*

The general meeting decides to modify the purpose of the Company and subsequently to amend article 4 of the by-laws, which henceforth will be read as follows:

**Art. 4.** «The purpose for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, to the administration, the management, the control and the development of these participating interests.

It may particularly use its funds for the setting up, the management, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may take any action to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to further their development or extension.

In all the operations indicated hereabove, as well as in its whole activity, the company will remain within the limits established by the law of July thirty-first, one thousand nine hundred and twenty-nine and by article 209 of the amended law of August 10th, 1915»

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le trente décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MIVNE TA'ASIYA (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES (LUXEMBOURG) S.A.), avec siège social à Münsbach, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire public de résidence à Luxembourg, en date du 6 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil C numéro 623, le 10 août 2001. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 21 juillet 2003 par acte de M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, prénommé, acte publié au Mémorial, Recueil C numéro 973 en date du 22 septembre 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification de la dénomination de la société en MIVNE TA'ASIYA (LUXEMBOURG) HOLDING S.A. et modification afférente de l'article premier des statuts.

2. Modification de l'objet de la Société et modification subséquente de l'article 4 des statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

**Art. 4.** «La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet et qui le favorisent.

Dans toutes les opérations indiquées ci-dessus, ainsi que pour toute son activité, la Société restera toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 et par l'article 209 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.»

### 3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société de MIVNE TA'ASIYA (LUXEMBOURG) S.A. en MIVNE TA'ASIYA (LUXEMBOURG) HOLDING S.A. de sorte que l'article 1<sup>er</sup> des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de MIVNE TA'ASIYA (LUXEMBOURG) HOLDING S.A.»

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet de la Société et de modifier subséquemment l'article 4 des statuts comme suit:

**Art. 4.** «La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet et qui le favorisent.

Dans toutes les opérations indiquées ci-dessus, ainsi que pour toute son activité, la Société restera toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 et par l'article 209 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 45, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

J. Elvinger.

(034886.3/211/148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.



**ODIN INTERNATIONAL, Société Anonyme.**  
Siège social: L-2249 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 107.494.

*Procès-verbal de la Réunion du Conseil d'Administration tenue au siège de la société, le 6 avril 2005*

Membres présents:

1. Mademoiselle Catherine Le Bourgeois, administratrice de sociétés, née le 25 août 1953 à Grandcamp les Bains (France), demeurant à F-58320 Pougues-les-Eaux (France), 1, rue des Capucins,
2. Mademoiselle Chantal Venesque, administratrice de sociétés, née le 15 janvier 1959, à Briey (France), demeurant à F-58320 Pougues-les-Eaux (France), 1, rue des Capucins, ici représentée par Mademoiselle Catherine Le Bourgeois,
3. Monsieur Richard Venesque, assistant de gestion, né le 12 octobre 1981 à Decize (France), demeurant à F-58260 Trois Vèvres (Nièvre/France), le Bourg.

Lesquels administrateurs présents ou tels que représentés, après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués, ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution unique*

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires, est désigné administrateur-délégué, Mademoiselle Catherine Le Bourgeois, prénommée, chargée de la gestion journalière et de la représentation de la société dans le cadre de cette gestion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

C. Le Bourgeois / Ch. Venesque / R. Venesque.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2005, réf. LSO-BD02713. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034635.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

**EURODEV INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 107.533.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le huit avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. Monsieur André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, né le 24 février 1951 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, représenté par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 5 avril 2005.
  2. Monsieur Eric Magrini, conseil, né le 20 avril 1963 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, représenté par Monsieur Paul Marx, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 5 avril 2005.
- Ces procurations, après avoir été signées en varietur par le mandataire et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés par Monsieur Paul Marx, préqualifié, ont requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux.

**Titre I<sup>er</sup>. - Dénomination, Siège Social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de EURODEV INTERNATIONAL S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura, cependant, aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. La société pourra aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la société pourra acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle pourra également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

## **Titre II.- Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions de la société pourront être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

## **Titre III.- Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le premier président sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration.

Tout administrateur pourra en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration pourra déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués. Le(s) premier(s) administrateur(s)-délégué(s), pourra (pourront) être nommé(s) par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration pourra aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

## **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

## **Titre V.- Assemblée Générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le seize juin à 17.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

## **Titre VI.- Année Sociale, Répartition des Bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII.- Dispositions Générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Dispositions transitoires*

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

##### *Souscription et paiement*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, dûment représentés, déclarent souscrire au capital social comme suit:

1. Monsieur André Wilwert, préqualifié, cent cinquante-cinq actions . . . . .	155
2. Monsieur Eric Magrini, préqualifié, cent cinquante-cinq actions . . . . .	155
Total: trois cent dix actions . . . . .	310

Toutes les actions ont été libérées intégralement en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est dès à présent à disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille quatre cents Euros.

##### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, dûment représentés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- Sont nommés administrateurs:
  - Monsieur André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, né à Luxembourg le 24 février 1951, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, président du conseil d'administration;
  - Monsieur Gérard Matheis, conseil économique, né à Luxembourg le 4 décembre 1962, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
  - Monsieur Eric Magrini, conseil, né à Luxembourg, le 20 avril 1963, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:  
La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, R.C.S. Luxembourg B 29.501, avec siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.
- Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'an 2010.
- Le siège social de la société est établi à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.
- La gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion sont conférées à Monsieur André Wilwert et à Monsieur Gérard Matheis, prénommés.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg à la date pré-mentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 avril 2005, vol. 531, fol. 39, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 avril 2005.

J. Seckler.

(035133.3/231/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.



**UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 9.471.

—  
EXTRAIT

1. Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> avril 2005 que Messieurs Maurice Benezra et Maître Alex Schmitt ont été réélus et que Monsieur Pascal Gisiger a été élu.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

2. Il résulte d'une résolution du Conseil d'administration prise par voie circulaire en date du 20 avril 2005 que Monsieur Maurice Benezra a été réélu Président du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se compose donc des membres suivants:

\* Monsieur Maurice Benezra, Directeur général et Membre du comité exécutif de Union Bancaire Privée, Genève, demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône à CH-1204 Genève, Président du Conseil d'administration,

\* Monsieur Pascal Gisiger, Membre de la direction générale auprès de UNION BANCAIRE PRIVEE, Genève, demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône à CH-1204 Genève,

\* Maître Alex Schmitt, Avocat, demeurant professionnellement au 44, rue de la Vallée à L-2661 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A.

M.-P. Mockel / V. Waltregny

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05633. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034676.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

**COM G, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 97.922.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales entre:

GL PROPERTIES Ltd, avec siège social à Trident Chambers, Wickams Cay, PO Box 146, Tortola, BVI ET COMALA-GL LIMITED, une société constituée et régie selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Trident Chambers, Wickams Cay, PO Box 146, Tortola, BVI prenant effet le 28 février 2005, que les cinq cents (500) parts sociales de la société COM G, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, sont depuis le 28 février 2005, détenues par la société COMALA-GL LIMITED, préqualifiée et par conséquent que COMALA-GL LIMITED devient l'associé unique de COM G, S.à r.l., détenant 500 parts sociales.

Il en résulte que GL PROPERTIES Ltd ne détient plus la totalité des parts sociales dans COM G, S.à r.l. et que COMALA-GL LIMITED détient à présent 500 parts sociales dans COM G, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COM G, S.à r.l.

Ch. Gammal

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2005, réf. LSO-BD02889. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034946.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

**MUSHU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 69.416.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

MUSHU S.A.

V. Arno' / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(035979.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

**TRYPHON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 97.279.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2005*

1. L'assemblée générale accepte la démission de Madame Martine Kapp comme administrateur et lui accorde décharge pour l'exécution de son mandat.

2. L'assemblée générale décide de créer deux différentes catégories d'administrateurs: administrateurs de catégorie A et administrateurs de catégorie B, la société étant dorénavant valablement engagée par les signatures conjointes d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B.

3. L'assemblée générale décide de nommer comme administrateurs supplémentaires:

M. Nicolas Stark, né le 26 mars 1974 à Offenburg, Allemagne, demeurant à Brismene Gamia Småskolan, SE-521 93 Falköping;

Mme Ann-Christine Åkerlund, née le 14 juin 1974 à Bremen, Allemagne, demeurant à Brismene Gamia Småskolan, SE-521 93 Falköping,

leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale qui délibérera sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

4. L'assemblée générale décide de fixer les pouvoirs de signature des administrateurs comme suit:

M. Nicolas Stark, signature catégorie A;

Mme Ann-Christine Åkerlund, signature catégorie A;

M. Jos Hemmer, signature catégorie B;

M. Eric Leclerc, signature catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06116. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(034773.3/050/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.

**GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 36.079.

*Extrait du Conseil d'Administration du 27 avril 2005*

*Résolution unique*

Le Conseil décide de transférer le siège de la société au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2350 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06506. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(035411.3/1682/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**FERNSEH HOLDING, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

**Gesellschaftskapital: EUR 1.375.000,-.**

Gesellschaftssitz: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.  
R. C. Luxembourg B 90.554.

Im Jahre zweitausendfünf, den achtzehnten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Mersch, ist erschienen.

Herr Dr. Georg Kofler, wohnhaft in Mauerkircher Straße 12, 81679 München, Deutschland, in seiner Eigenschaft als Alleingesellschafter der GESELLSCHAFT FERNSEH HOLDING, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in Luxemburg, welche gegründet wurde gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 12. Dezember 2002, veröffentlicht im Mémorial, Recueil C, Nummer 139 vom 11. Februar 2003.

Der Erschienene ist hier vertreten durch Frau Ute Bräuer, mit Wohnsitz in Luxemburg aufgrund von einer in München am 17. März 2005 ausgestellten Vollmacht.

Der Gesellschafter, handelnd durch seine Mandantin, bestätigt dem Notar, dass er alleiniger Gesellschafter von 11.252 Anteilen der Gesellschaft ist und dass die restlichen 43.748 Anteile von der Gesellschaft selbst gehalten werden.

Der Gesellschafter trifft im Namen der Gesellschaft die folgenden Beschlüsse:

*Erster Beschluß*

Aufgrund eines Gesellschafterbeschlusses vom 8. März 2005 um 23:50 Uhr, über den Rückkauf von 700 Anteilen von den Herren Börnicke und Seeger, sowie von weiteren (dreiundvierzigtausendachtundvierzig) 43.048 Anteilen als Ge-

genleistung für die Übertragung von (dreiundvierzigtausendachtundvierzig) 43.048 Anteilen an der FERNSEH HOLDING III, S.à r.l., die sich wie folgt aufgliedert, an die FINANZ FERNSEH HOLDING, S.à r.l. (dreißigtausendeinhundertdreiundzwanzig) 30.123 Anteile, an die VIDEO REMOTA, S.à r.l. (fünftausendfünfhundert) 5.500 Anteile, an die AUSTFINANZVERWALTUNG S.A. (tausendneuhundertfünfundzwanzig) 1.925 Anteile, an die HVB CAPITAL PARTNERS, S.à r.l. (dreitausendachtundachtundzwanzig) 3.828 Anteile und an die HVB INDUSTRIEBETEILIGUNGSGESELLSCHAFT, S.à r.l. (tausendsechshundertzweiundsiebzig) 1.672 Anteile, beschließt der Gesellschafter das Gesellschaftskapital um (eine Million dreiundneunzigtausendsiebenhundert Euro) EUR 1.093.700,- durch Annullierung von (dreiundvierzigtausendsiebenhundertachtundvierzig) 43.748 Anteilen der Gesellschaft, welche von der Gesellschaft zurückgekauft worden sind, auf zweihunderteinundachtzigtausenddreihundert Euro (281.300,- EUR) bestehend aus elftausendzweihundertzweiundfünfzig (11.252) Anteilen zu je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) herabzusetzen.

#### Zweiter Beschluß

Dementsprechend wird Artikel 3 der bisherigen Gesellschaftssatzung den nachfolgenden Wortlaut haben:

«**Art. 3.** Das Gesellschaftskapital beträgt zweihunderteinundachtzigtausenddreihundert Euro (281.300,- EUR) bestehend aus elftausendzweihundertzweiundfünfzig (11.252) Anteilen zu je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR).»

#### Dritter Beschluß

Der Alleingesellschafter beschließt die komplette Umänderung der Satzung, ohne dabei jedoch das Wesentliche der Gesellschaft oder die Gesellschaftsform zu ändern.

Der Alleingesellschafter beschließt den Wortlaut der Satzung wie folgt zu ändern:  
GESELLSCHAFTSSATZUNG DER FERNSEH HOLDING, S.à r.l.

### **Titel I. Gegenstand, Dauer, Gesellschaftsbezeichnung, Sitz**

**Art. 1.** Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit dem Namen FERNSEH HOLDING, S.à r.l. (im nachfolgenden die «Gesellschaft»), die ebenso wie die Gesellschaftssatzung dem Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in der heute geltenden Fassung unterliegt.

**Art. 2.** Der Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen jedweder Art der Investition, der Erwerb durch Kauf, Zeichnung oder in jeder sonstigen Art und Weise, sowie die Übertragung durch Verkauf, Tausch oder in anderer Art und Weise von Sicherheiten jeder Art oder von sonstigen verfügbaren Vermögenswerten, sowie die Verwaltung, Überwachung und Weiterführung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann im Wege von Darlehen, Garantien oder jeder anderen Art und Weise Gesellschaften Unterstützung zukommen lassen, an denen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung hält und die zu der Gesellschaftsgruppe gehören.

Die Gesellschaft kann jedwede kommerzielle, gewerbliche oder finanzielle Tätigkeit ausüben, die sie zur Erfüllung des Gesellschaftszwecks für nützlich hält.

**Art. 3.** Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Dauer errichtet.

**Art. 4.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg-Stadt. Der Gesellschaftssitz kann an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg durch einfachen Beschluß der Geschäftsführer, verlegt werden. Niederlassungen können in Luxemburg oder im Ausland errichtet werden.

### **Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile**

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zweihunderteinundachtzigtausenddreihundert Euro (281.300,- EUR) bestehend aus elftausendzweihundertzweiundfünfzig (11.252) Anteilen zu je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR).

Jede Aktie berechtigt zur Stimmabgabe bei ordentlichen und außerordentlichen Hauptversammlungen.

Jeder Anteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an der Nettoaktiva sowie an den Gewinnen und Verlusten der Gesellschaft.

**Art. 6.** Die Übertragung von Anteilen des alleinigen Gesellschafters unter Lebenden sowie durch Erbschaft oder durch Liquidation einer Gütergemeinschaft zwischen Eheleuten ist frei.

Im Falle mehrerer Gesellschafter sind die Anteile zwischen Gesellschaftern frei übertragbar. Im selben Fall bedürfen Anteilsübertragungen an Nichtgesellschafter der Zustimmung der Gesellschafter, die mindestens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten. Bei Todesfall können die Anteile an Nichtgesellschafter nur mit der vorherigen Zustimmung der Gesellschafter, die mindestens drei Viertel der Anteile vertreten die den Überlebenden gehören, übertragen werden.

**Art. 7.** Das Gesellschaftskapital kann jederzeit durch Beschluß des alleinigen Gesellschafters oder durch Mehrheitsbeschluß der Gesellschafter geändert werden, vorausgesetzt, daß die anwesenden Gesellschafter drei Viertel des Kapitals darstellen.

**Art. 8.** Die Gesellschaft erkennt nur einen einzigen Eigentümer pro Anteil an. Die Miteigentümer eines Anteils müssen durch eine einzige Person gegenüber der Gesellschaft vertreten werden.

**Art. 9.** Die Gesellschaft erlischt weder durch Tod, noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit einer ihrer Gesellschafter.

### **Titel III. Geschäftsführung**

**Art. 10.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer geführt, die nicht Gesellschafter zu sein brauchen. Gegenüber Dritten haben die Geschäftsführer die weitestgehendsten Befugnisse die Gesellschaft zu vertreten

und alle Handlungen vorzunehmen, die mit dem Gesellschaftszweck im Zusammenhang stehen. Die Geschäftsführer werden von der Hauptversammlung der Gesellschafter, auf bestimmte Zeit bestellt. Sie können ohne Angabe von Gründen jederzeit abberufen werden.

Die Gesellschaft wird durch die Einzelunterschrift des alleinigen Geschäftsführers oder bei mehreren Geschäftsführern durch gemeinsame Unterschrift von je zwei Geschäftsführern wirksam rechtlich verpflichtet.

**Art. 11.** Jeder Geschäftsführer kann durch eine telefonische oder visuelle Konferenzschaltung oder durch ein anderes Kommunikationsmittel an einer Sitzung teilnehmen, vorausgesetzt, jeder Teilnehmer an der Sitzung kann alle andere verstehen. Die Teilnahme an einer Sitzung in dieser Weise entspricht einer persönlichen Teilnahme an dieser Sitzung.

Einstimmige Beschlüsse der Geschäftsführer können auch durch Rundschreiben mittels einer oder mehrerer schriftlicher, durch Kabel, Telegramm, Telex Telefax oder andere Kommunikationsmittel belegter Unterlagen gefaßt werden, vorausgesetzt solche Beschlüsse werden schriftlich bestätigt. Die Gesamtheit der Unterlagen bildet das Protokoll, das als Nachweis der Beschlußfassung gilt.

**Art. 12.** Die Protokolle aller Sitzungen werden von zwei Geschäftsführern unterzeichnet. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle, die vor Gericht oder anderweitig vorgelegt werden sollen, werden vom Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet.

**Art. 13.** Die Geschäftsführer sind befugt, die Gesellschaft im weitesten Sinne zu leiten und alle Verwaltungs- und Verfügungshandlungen vorzunehmen, die im Interesse der Gesellschaft sind. Sie haben sämtliche Befugnisse, die nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder durch diese Satzung der Hauptversammlung vorbehalten sind.

**Art. 14.** Der Alleingesellschafter hat die Befugnisse, die der Gesellschafterversammlung gemäß Sektion XII des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in der heute geltenden Fassung übertragen sind.

Sämtliche Beschlüsse, die die Befugnisse des Geschäftsführers überschreiten, werden durch den alleinigen Gesellschafter getroffen.

Im Falle mehrerer Gesellschafter werden die Beschlüsse, die die Befugnisse des Geschäftsführers überschreiten durch Beschluß einer Gesellschafterversammlung getroffen.

#### **Titel V. Geschäftsjahr, Bilanz, Ergebnisverwendung**

**Art. 15.** Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember desselben Jahres.

**Art. 16.** Am 31. Dezember eines jeden Jahres hat die Geschäftsführung eine Bilanz zu erstellen, in dem sämtliche Guthaben und Schulden der Gesellschaft aufgeführt sind, sowie die Gewinn- und Verlustrechnung.

Der Bilanzüberschuss stellt nach Abzug der Ausgaben, Kosten, Abschreibungen, Abgaben und Rückstellungen den Nettoreingewinn der Gesellschaft dar.

Jedes Jahr werden fünf Prozent des Nettoreingewinns der gesetzlichen Rücklage zugeführt. Diese Zuführung ist dann nicht mehr bindend, wenn die Rücklage zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat; vermindert sich diese Rücklage zu einem späteren Zeitpunkt aus irgendeinem Grund, so muß die Zuführung wieder aufgenommen werden, bis der gesetzlich vorgeschriebene Mindestsatz wieder erreicht ist.

Der verbleibende Betrag steht dem oder den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

#### **Titel VI. Gesellschaftsauflösung**

**Art. 17.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren Liquidatoren, die nicht Gesellschafter sein müssen durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung ernennt die Liquidatoren und legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Der restliche Überschuss, der aus der Verwertung der Aktiva und Begleichung der Forderungen der Gesellschaft hervorgeht, wird unter den Gesellschaftern im Verhältnis zu ihren bestehenden Anteil am Kapital aufgeteilt.

**Art. 18.** Für Regelungsgegenstände, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Erschienenen auf die anwendbaren Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in der heute geltenden Fassung.

#### *Schätzung der Kosten*

Die der Gesellschaft entstehenden Kosten, Gebühren und Auslagen aufgrund der vorstehenden Kapitalherabsetzung werden auf Euro 1.800,- geschätzt.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Verlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienene, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat die Erschienene gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: U. Bräuer, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 25 mars 2005, vol. 431, fol. 6, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* A. Muller.

Für gleichlautende Kopie, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial erteilt.

Mersch, den 13. April 2005.

H. Hellinckx.

(035406.3/260/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**INTERNATIONAL RESEARCH & DEVELOPMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 16.291.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour INTERNATIONAL RESEARCH & DEVELOPMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding*  
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(035239.3/1017/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**INTERNATIONAL RESEARCH & DEVELOPMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 16.291.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour INTERNATIONAL RESEARCH & DEVELOPMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding*  
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(035237.3/1017/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**INTERNATIONAL RESEARCH & DEVELOPMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 16.291.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour INTERNATIONAL RESEARCH & DEVELOPMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding*  
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(035222.3/1017/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**INTERNATIONAL RESEARCH & DEVELOPMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 16.291.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour INTERNATIONAL RESEARCH & DEVELOPMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding*  
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(035220.3/1017/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**MGP TECHNOLOGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 87.441.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06383, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Signature.

(035955.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

---



**EOSFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 65.730.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06238, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

STRATEGO TRUST S.A.

*Domiciliataire*

Signature

(035301.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**EOSFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 65.730.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06236, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2005.

STRATEGO TRUST S.A.

*Domiciliataire*

Signature

(035303.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**CESTAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 36.657.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

CESTAS S.A.

M.-F. Ries-Bonani / R. Scheifer-Gillen

*Administrateur / Administrateur*

(035414.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**THE CMI MANAGED FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-8009 Strassen, 23, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 86.898.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2005.

Signature.

(035747.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**THE CMI MANAGED FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-8009 Strassen, 23, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 86.898.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2005.

Signature.

(035750.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**MAZARS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 56.248.

—  
*Extrait du Conseil d'Administration du 27 avril 2005*

*Résolution unique*

Le Conseil décide de transférer le siège de la société au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2350 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

MAZARS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06504. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035415.3/1682/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**IKOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 38.766.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour IKOS S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M.-F. Ries-Bonani / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(035418.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**MIETI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 58.008.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

MIETI S.A.

R. Scheifer-Gillen / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(035419.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**LEFINALC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 67.345.

—  
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2004, la décision des Administrateurs du 30 septembre 2002 de coopter M. Christoph Kossmann au Conseil d'Administration a été ratifiée. Par cette même assemblée, les mandats des Administrateurs M. Alcide Leali, M. Guy Baumann, M. Jean Bodoni, M. Guy Kettmann et M. Christoph Kossmann ont été renouvelés pour la durée de six ans. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux comptes, en remplacement de Mme Isabelle Arend, également pour la durée de six ans. Tous les mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour LEFINALC S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05210. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035469.3/1017/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**EIFAN (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 28.424.

Fernand Entringer démissionne avec effet immédiat de ses fonctions de liquidateur.  
De ce fait, le siège social se voit lui aussi d'ores et déjà dénoncé.

Luxembourg, le 22 avril 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05514. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035420.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 33.333.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 25 avril 2005, réf. LSO-BD05048, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, Société Anonyme Holding

J. Claeys

Administrateur

(035422.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**MILAI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 107.534.

## STATUTS

L'an deux mille cinq, le huit avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. Monsieur André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, né le 24 février 1951 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, représenté par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 5 avril 2005.

2. Monsieur Eric Magrini, conseil, né le 20 avril 1963 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, représenté par Monsieur Paul Marx, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 5 avril 2005. Ces procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés par Monsieur Paul Marx, préqualifié, ont requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux.

**Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège Social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MILAI FINANCE S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura, cependant, aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. La société pourra aussi contracter des em-

prunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la société pourra acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle pourra également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

### **Titre II.- Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions de la société pourront être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

### **Titre III.- Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le premier président sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration.

Tout administrateur pourra en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration pourra déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués. Le(s) premier(s) administrateur(s)-délégué(s), pourra (pourront) être nommé(s) par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration pourra aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

### **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

### **Titre V.- Assemblée Générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le seize juin à 18.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

### **Titre VI.- Année Sociale, Répartition des Bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII.- Dispositions Générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Dispositions transitoires*

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

##### *Souscription et paiement*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, dûment représentés, déclarent souscrire au capital social comme suit:

1. Monsieur André Wilwert, préqualifié, cent cinquante-cinq actions . . . . .	155
2. Monsieur Eric Magrini, préqualifié, cent cinquante-cinq actions . . . . .	155
Total: trois cent dix actions . . . . .	310

Toutes les actions ont été libérées intégralement en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est dès à présent à disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille quatre cents euros.

##### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Les comparants pré-qualifiés, dûment représentés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, né à Luxembourg le 24 février 1951, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, président du conseil d'administration;

b) Monsieur Gérard Matheis, conseil économique, né à Luxembourg le 4 décembre 1962, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

c) Monsieur Eric Magrini, conseil, né à Luxembourg, le 20 avril 1963, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, R.C.S. Luxembourg B 29.501, avec siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

4. Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'an 2010.

5. Le siège social de la société est établi à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

6. La gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion sont conférées à Monsieur André Wilwert et à Monsieur Gérard Matheis, prénommés.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg à la date pré-mentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 avril 2005, vol. 531, fol. 39, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 avril 2005.

J. Seckler.

(035138.3/231/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.



**EGINTER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 19.916.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 25 avril 2005, réf. LSO-BD05046, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour extrait sincère et conforme  
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

Signatures

(035424.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**AELLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 72.553.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 25 avril 2005, réf. LSO-BD05044, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour *AELLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*  
MONTEREY SERVICES S.A.

*Administrateur*

Signatures

(035426.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**WITTSBURG HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 53.206.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 25 avril 2005, réf. LSO-BD05042, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour *WITTSBURG HOLDING A.G., Société Anonyme Holding*

M. Juncker

*Administrateur*

(035428.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**TRANSROAD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1225 Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon.  
R. C. Luxembourg B 67.428.

L'an deux mille cinq, le huit avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TRANSROAD S.A., ayant son siège social à L-1225 Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 67.428, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 2 décembre 1998, publié au Mémorial C numéro 107 du 22 février 1999, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 10 avril 2003, publié au Mémorial C numéro 500 du 8 mai 2003;

- en date du 15 juin 2004, publié au Mémorial C numéro 860 du 21 août 2004,

ayant un capital social de quatre-vingt-dix mille euros (90.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane Marianacci, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sabrina di Fabio, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Jérôme Guez, licencié en droit, avec adresse professionnelle à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1.- Démission des administrateurs et du commissaire de la société.
- 2.- Transfert du siège social, statutaire et administratif de L-1225 Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon, à Port-Vila, c/o TPM, B.P. 1528 (Vanuatu), et adoption par la société de la nationalité de Vanuatu.
- 3.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandats.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social, statutaire et administratif de la société de L-1225 Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon, à Port-Vila, c/o TPM, B.P. 1528 (Vanuatu), et de faire adopter par la société la nationalité de Vanuatu, selon la loi en vigueur.

L'assemblée décide que le transfert du siège ne devra pas donner lieu à la constitution d'une nouvelle société.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de conférer à Madame Thi Tam Dinh, épouse Goiset, née à Port-Vila (Vanuatu), le 5 juin 1955, demeurant à Port-Vila, rue Dauphine (Vanuatu), tous pouvoirs en vue de l'exécution matérielle de ce qui a été délibéré supra. En particulier elle lui donne mandat de procéder au dépôt auprès d'un notaire de Vanuatu, de l'ensemble des documents requis à cet effet, dûment légalisés et munis de l'apostille de La Haye le cas échéant, ainsi que la faculté d'y apporter toute modification requise par les autorités compétentes en vue de l'inscription de la présente au Registre des Sociétés de Vanuatu, avec consentement exprès à ce que ladite inscription se fasse également en plusieurs actes.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à neuf cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: S. di Fabio, S. Marianacci, J. Guez, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 avril 2005, vol. 531, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 avril 2005.

J. Seckler.

(035137.3/231/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**WIMEB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 85.127.

Constituée par devant M<sup>e</sup> Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 20 décembre 2001, acte publié au Mémorial C, page 27068.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2005, réf. LSO-BD04635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2005.

Signature.

(035429.3/280/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**T.S.R. (TIME SHARE RENTING) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 49.901.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05472, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2005.

Signature.

(035431.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**SOCIETE MIDI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 44.467.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05475, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2005.

Signature.

(035433.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**REIPA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 38.578.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2005.

Signature.

(035437.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**ZARA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 750.000,-.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 49.966.

Le bilan au 31 janvier 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2005.

Signature.

(035441.3/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**SOPERDIS, SOCIETE DE PERFORMANCE ET DISTRIBUTION S.A.,  
Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 25.542.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille cinq, le dix-sept mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation SOCIETE DE PERFORMANCE ET DISTRIBUTION S.A., en abrégé SOPERDIS, ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 25.542, constituée suivant acte reçu en date du 6 février 1987, publié au Mémorial C numéro 129 du 12 mai 1987.

La société a été mise en liquidation suivant acte du notaire soussigné en date du 21 janvier 2005, comprenant nomination de Monsieur Pierre Schill, réviseur d'entreprises, L-1528 Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire, en tant que liquidateur.

La Fiduciaire GLACIS, L-1528 Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire, a été nommée en tant que Commissaire à la liquidation.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Evelyne Deswysen, employée privée, L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Françoise Rollin, employée privée, L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Isabelle Bastin, employée privée, L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- La présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans le Mémorial C du 25 février 2005 et du 8 mars 2005;
- dans le journal luxembourgeois «Letzebuenger Journal» du 25 février 2004 et du 8 mars 2005.

III.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que, sur les 1.250 (mille deux cent cinquante) actions, actuellement émises, 950 (neuf cent cinquante) actions sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

IV.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Commissaire à la liquidation.
2. Décharge au liquidateur et au Commissaire à la liquidation.
3. Clôture de la liquidation.
4. Désignation de l'endroit où les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

*Deuxième résolution*

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

*Troisième résolution*

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: E. Deswysen, F. Rollin, I. Bastin, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2005, vol. 147S, fol. 59, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2005.

J. Elvinger.

(035166.3/211/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**LuxiPrivilège CONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 46.389.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*LuxiPrivilège CONSEIL S.A.*

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(035444.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**FOYER SELECTION, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 63.505.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*FOYER SELECTION SICAV*

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(035445.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**IFE PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 101.638.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05209, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(035446.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**LE FOYER ASSURANCES, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.  
R. C. Luxembourg B 34.237.

Les comptes annuels et le rapport du réviseur d'entreprises au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05919, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE FOYER ASSURANCES, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A.

G. Wolter / H. Marx

*Administrateur / Président*

(035449.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**KM (LUXEMBOURG) HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 122.321.460,-.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 89.807.

Il résulte des Contrats de Distribution en date du 31 mars 2005, que les parts sociales de la Société ont été cédées de la manière suivante:

- KM GLOBAL LTD., ayant son siège social à 1209, Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique, a transféré 4.077.382 parts sociales d'une valeur de 30,- EUR, à KM INVESTMENT CORPORATION, ayant son siège social à 701, North Green Valley Parkway, Suite 200, Henderson, NV 89074, Etats-Unis d'Amérique.

- KM INVESTMENT CORPORATION, ayant son siège social à 701 North Green Valley Parkway, Suite 200, Henderson, NV 89074, Etats-Unis d'Amérique, a ensuite transféré 4.077.382 parts sociales d'une valeur de 30,- EUR, à KERR-MCGEE WORLDWIDE CORPORATION, ayant son siège social à Kerr-McGee Center, 123 Robert S. Kerr Avenue, Oklahoma City, OK 73102, Etats-Unis d'Amérique.

Ainsi l'associé unique de KM (LUXEMBOURG) Holding, S.à r.l. à compter du 31 mars 2005 est:

- KERR-MCGEE WORLDWIDE CORPORATION: 4.077.382 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2005.

H. Boersen / M.A. Walke

*Gérant / Gérante*

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD04082. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035448.3/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.



**LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 70.717.

Les comptes annuels et le rapport du réviseur d'entreprises au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05936, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES, Société Anonyme

J.-M. Willemaers / F. Tesch

Administrateur / Administrateur

(035450.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**FOYER INTERNATIONAL, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCES VIE S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.  
R. C. Luxembourg B 53.682.

Les comptes annuels et le rapport du réviseur d'entreprises au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05932, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FOYER INTERNATIONAL, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCES VIE S.A.

P. Bonte / F. Tesch

Administrateur / Président

(035452.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**LE FOYER VIE, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 34.233.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 7 avril 2005 que

- Messieurs Henri Marx, Philippe Bonte, Jean-Louis Courange, Christian Penning et Gilbert Wolter ont été reconduits comme administrateurs pour le terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2006 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2005;

- Monsieur André Birget a été nommé administrateur pour la durée d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2006 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2005;

- Le nombre des administrateurs a été porté de 6 à 7 par la nomination de Monsieur Marc Lauer comme nouvel administrateur pour la durée d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2006 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2005;

- La société à responsabilité limitée PricewaterhouseCoopers a été reconduite comme réviseur d'entreprises pour le terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale de l'an 2006 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2005.

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'administration du même jour que Monsieur Henri Marx a été reconduit comme Président jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE FOYER VIE, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCES S.A.

G. Wolter / H. Marx

Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05923. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035453.3/984/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**BATILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3449 Dudelange, 12, rue Pierre Dupong.  
R. C. Luxembourg B 29.536.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05970, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Signature.

(035476.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

**LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 70.717.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 29 mars 2005 que:

- Messieurs Michel Janiak, Patrick Lefebvre, Dr. Alfred Steinbrugger, François Tesch et Jean-Michel Willemaers ont été reconduits comme administrateurs pour le terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2006 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2005;

- Monsieur Marc Lauer a été nommé nouvel administrateur pour le terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2006 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2005, en remplacement de Monsieur Gaston Schwertzer, démissionnaire;

- Le nombre des administrateurs à été porté de 6 à 7 par la nomination de Monsieur André Birget comme nouvel administrateur pour le terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2006 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2005;

- La société à responsabilité limitée PricewaterhouseCoopers a été reconduite comme réviseur d'entreprises pour la durée d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale de l'an 2006 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2005.

Par lettre du 31 mars 2005, Monsieur le Dr. Alfred Steinbrugger a mis son mandat d'administrateur à disposition avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES, Société Anonyme  
J.-M. Willemaers / F. Tesch  
*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05934. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035456.3/984/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**INCON S.A., INTERNATIONAL CONCEPT DEVELOPMENT & PROMOTION S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 92.912.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2005.

Signature.

(035458.3/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**INCON S.A., INTERNATIONAL CONCEPT DEVELOPMENT & PROMOTION S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 92.912.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05800, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2005.

Signature.

(035459.3/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**CREDIINVEST SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Hoehenhof.  
R. C. Luxembourg B 98.745.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CREDIINVEST, SICAV  
THE BANK OF NEW YORK (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(035487.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

42314

**FOYER INTERNATIONAL, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCES VIE S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 53.682.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 7 avril 2005 que  
- Messieurs Philippe Bonte, Jean-Louis Courange, Michel Janiak et François Tesch ont été reconduits comme administrateurs pour la durée d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2006 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2005;

- Messieurs Marc Lauer, Chief Operating Officer du Groupe LE FOYER S.A., et André Birget, Directeur financier, ont été nommés nouveaux administrateurs pour la durée d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2006 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2005;

- La société à responsabilité limitée PricewaterhouseCoopers a été reconduite comme réviseur d'entreprises pour le terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale de l'an 2006 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2005.

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'administration du même jour que Monsieur François Tesch a été reconduit comme Président pour le terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2006 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FOYER INTERNATIONAL, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCES VIE S.A.

Ph. Bonte / F. Tesch

Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05930. – Reçu 14,- euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035457.3/984/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

---

**STRATEGIC SOLUTIONS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R. C. Luxembourg B 96.779.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 avril 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(035490.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**A. ROLF LARSEN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 27.713.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06218, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2005.

Signature.

(035496.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**TST LA DEFENSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Share capital: EUR 3,047,625.-.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 88.517.

—  
In the year two thousand and five, on the thirty-first of January.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

TISHMAN SPEYER/CITIGROUP ALTERNATIVE INVESTMENTS REAL ESTATE VENTURE III, LLC (formerly TISHMAN SPEYER/ TRAVELERS REAL ESTATE VENTURE III, LLC), a limited liability company incorporated and existing under the laws of Delaware, having its registered office at c/o national Registered Agents, Inc., 9, East Loockerman Street, Dover, Delaware 19901, United States of America, registered in Delaware under number 991051294-2995426;

here represented by Mr. Olivier Ferres, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy given in New York on October 27, 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of TST LA DEFENSE, S.à r.l., registered at the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 88.517 (hereafter «the Company»), incorporated pursuant to a deed of the undersigned Notary, on July 18, 2002, published in the Mémorial, Recueil C No. 1436 of October 4, 2002, whose bylaws have been amended by a deed of the undersigned Notary of July 31, 2002, published in the Mémorial, Recueil C No. 1483 of October 15, 2002, and by a deed of the undersigned Notary of October 14, 2002, published in the Mémorial, Recueil C No. 1712 of November 29, 2002.

II. The Company's share capital is fixed at three million forty-seven thousand six hundred twenty-five Euro (EUR 3,047,625.-) represented by one hundred twenty-one thousand nine hundred and five (121,905) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from Luxembourg to Senningerberg (municipality of Niederanven).

IV. The sole shareholder resolves to amend article 5 of the Company's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

«The registered office of the Company is established in Senningerberg (Municipality of Niederanven).

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of a general meeting of its partners.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.»

V. The sole shareholder resolves to fix the address of the Company's registered office at Aerogolf Center, Building Block B, 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

VI. The sole shareholder resolves to amend articles 12, 13 and 14 of the Company's articles of incorporation, to give them henceforth the following wording:

«**Art. 12.** The Company is managed by a board composed of at least three managers divided into two categories, respectively denominated «Category A Manager» and «Category B Manager» («Conseil de Gérance»). The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

**Art. 13.** In dealing with third parties, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two managers, obligatorily one Category A Manager and one Category B Manager.

The board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not either shareholders or not.

The board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

**Art. 14.** The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and with at least the presence or the representation of one Category B manager. Any decisions taken by the board of managers shall require a simple majority including at least the favourable vote of one Category B manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.»

VII. The sole shareholder resolves to accept the resignation of TMF CORPORATE SERVICES S.A., a company having its registered office at 33, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register

of Luxembourg under number 84.993, as category B member of the Board of Managers, and to grant it discharge for the exercise of its mandate until the date of resignation.

VIII. The sole shareholder resolves to appoint Mr. Marcel Stephany, Company Director, residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-17268 Bereldange as new «Category B Manager».

IX. The sole shareholder resolves to appoint the following persons as new Category A Managers, in addition to the existing Category A Managers:

1. Mr. Jerry I Speyer, President and Chief Executive Officer, residing at 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA;
2. Mr. Robert Speyer, Senior Managing Director and Assistant Secretary, residing at 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA;
3. Mrs. Katherine Farley, Senior Managing Director residing at 176, East 72nd Street, New York, NY 10021, USA.

#### Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated change of registered office are estimated at one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

#### Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trente et un janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TISHMAN SPEYER/CITIGROUP ALTERNATIVE INVESTMENTS REAL ESTATE VENTURE III, LLC (anciennement TISHMAN SPEYER/ TRAVELERS REAL ESTATE VENTURE III, LLC), une limited liability company constituée et existant sous les lois du Delaware, ayant son siège social au c/o national Registered Agents, Inc., 9, East Loockerman Street, Dover, Delaware 19901, Etats Unis d'Amérique, enregistrée au Delaware sous le numéro 991051294-2995426;

ici représentée par Monsieur Olivier Ferres employé, avec adresse professionnelle à 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée à New York le 27 octobre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de TST LA DEFENSE, S.à r.l., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 88.517 (ci-après «la Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 18 juillet 2002, publié au Mémorial, Recueil C, n° 1436 du 4 octobre 2002 et dont les statuts ont été modifiés par un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 31 juillet 2002, publié au Mémorial, Recueil C n° 1483 du 15 octobre 2002 et par acte du notaire instrumentaire du 14 octobre 2002, publié au Mémorial, Recueil C n° 1712 du 29 novembre 2002.

II. Le capital social de la Société est fixé à trois millions quarante-sept mille six cent vingt-cinq Euros (EUR 3.047.625) représenté par cent vingt et un mille neuf cent cinq (121.905) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de Luxembourg à Senningerberg (commune de Niederanven).

IV. L'associé unique décide d'amender l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège de la Société est établi à Senningerberg (commune de Niederanven).

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.»

V. L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social de la Société à l'Aerogolf Center, Building Block B, 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

VI. L'associé unique décide de modifier les articles 12, 13 et 14 des statuts de la Société, afin de leur donner la teneur suivante:

«**Art. 12.** La Société est gérée par un Conseil de Gérance composé d'au moins trois gérants répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B». Les gérants ne doivent pas être associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une décision des associés représentant une majorité des voix.



**Art. 13.** Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts, seront de la compétence du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la société est valablement engagée par la signature conjointe de deux membres du Conseil de Gérance, étant obligatoirement un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/ mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doivent être préalablement approuvés par le Conseil de Gérance.

**Art. 14.** Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable, si tous les gérants sont présents ou représentés.

Un gérant peut en représenter un autre au Conseil.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'au moins un gérant de catégorie B est présent ou représenté. Toute décision du Conseil de Gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le voté affirmatif d'un gérant de catégorie B. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé (s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.»

VII. L'associé unique décide d'accepter la démission de TMF CORPORATE SERVICES S.A., une société ayant son siège social au 33, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 84.993, en tant que membre de catégorie B du Conseil de Gérance, et de lui donner décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

VIII. L'associé unique décide de nommer M. Marcel Stephany, Administrateur de Sociétés, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-17268 Bereldange en tant que nouveau Gérant de catégorie B.

IX. L'associé unique décide nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux Gérants de catégorie A, en plus de Gérants de Catégorie A existants:

1. M. Jerry I Speyer, President & Chief Executive Officer, demeurant à 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA;

2. M. Robert Speyer, Senior Managing Director & Assistant Secretary, demeurant à 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA;

3. Mme Katherine Farley, Senior Managing Director, demeurant à 176, East 72nd Street, New York, NY 10021, USA.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison du présent changement de siège social sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cent Euro (EUR 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, vol. 146S, fol. 97, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

J. Elvinger.

(034902.3/211/206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2005.



42318

**AZURLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 40.265.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

FIDUCIARE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(035499.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**LUXORINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 85.399.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2005.

Signature.

(035500.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**DINAPART HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 46.217.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2005.

Pour DINAPART HOLDING S.A.

Signature

(035502.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**GLOBUS RESEARCH & DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6470 Echternach, 6-8, rue de la Montagne.  
R. C. Luxembourg B 20.712.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Signature.

(035504.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**SERENDI, SERENDIPITY INTERNATIONAL CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, Z.A.I. Bourmicht.  
R. C. Luxembourg B 73.261.

L'an deux mille cinq, le douze avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SERENDIPITY INTERNATIONAL CONSULTING S.A. en abrégé SERENDI S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire Réginald Neuman, alors de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 1999, publiée au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 142 du 14 février 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Maurice Houssa, économiste, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Ludivine Rockens, employée privée, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Céline Auburtin, employée privée, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

42319

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège social de la société de L-1254 Luxembourg, 28, avenue Marguerite Brabant à L-8070 Bertrange, 5, Z.A.I. Bourmicht.
2. Changement subséquent de l'article 2 alinéa premier des statuts.
3. Modification de l'objet de la société par insertion d'un nouvel alinéa qui aura la teneur suivante «L'objet de la société comprendra toute activité annexe de recrutement et de formation liée à l'objet principal».
4. Modification afférente de l'article 4 des statuts.
5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de L-1254 Luxembourg, 28, avenue Marguerite Brabant à L-8070 Bertrange, 5, Z.A.I. Bourmicht.

*Deuxième résolution*

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 2 alinéa premier des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social de la société est établi à Bertrange.»

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social par l'insertion d'un nouvel alinéa.

*Quatrième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier l'article 4 par insertion d'un nouvel alinéa qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4. Troisième alinéa.** L'objet de la société comprendra toute activité annexe de recrutement et de formation liée à l'objet principal.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente est évalué à environ huit cents euros (800,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au membre du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Houssa, L. Rockens, C. Auburtin, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, vol. 147S, fol. 91, case 6. – Reçu 12,- euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

G. Lecuit.

(035281.3/220/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**SERENDI, SERENDIPITY INTERNATIONAL CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, Z.A.I. Bourmicht.

R. C. Luxembourg B 73.261.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

G. Lecuit.

(035282.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**ARISA RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 56.730.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2005, réf. LSO-BD04581, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(035506.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**RESTAURANT MATHES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5401 Ahn, 37, route du Vin.  
R. C. Luxembourg B 18.210.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(035513.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**LE RELAIS DES CAVES DE FRANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6835 Boudlerbach, Maison 2.  
R. C. Luxembourg B 55.602.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06420, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(035514.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**E.I.A. - EUROPEAN INVESTMENT ASSOCIATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 32.191.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2005.

Pour E.I.A. - EUROPEAN INVESTMENT ASSOCIATION S.A.

Signature

(035524.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**INTRAPACK HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 56.840.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2005.

Pour INTRAPACK HOLDING S.A.

Signature

(035545.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 34.978.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(035530.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**INTERNATIONAL SPORTING TRAVEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 46.907.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(035533.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**MAC-PHILSON HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.  
R. C. Luxembourg B 51.198.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(035538.3/612/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**ROVEIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 100.091.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04247, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2005.

Pour ROVEIM, S.à r.l.

Signature

(035548.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**STANDALL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 53.346.

L'an deux mille cinq, le trente mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Roger Caurla, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 3, place Dargent, agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du Conseil d'Administration de la société anonyme holding STANDALL HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 53.346,

en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration prise en sa réunion du 17 mars 2005.

Le procès-verbal de cette réunion restera, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

1) La société anonyme STANDALL HOLDING S.A. a été constituée suivant acte notarié, en date du 6 décembre 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 107 du 1<sup>er</sup> mars 1996 et les statuts en ont été

modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 3 décembre 2004, non encore publié au Mémorial.

2) Le capital social de la société est actuellement fixé à un million deux cent quatre-vingt mille euros (EUR 1.280.000) représenté par mille six cents (1.600) actions d'une valeur nominale de huit cents euros (EUR 800,-) chacune.

3) Conformément à l'article 3 des statuts, le capital social souscrit pourra être augmenté jusqu'à cinq millions d'euros (EUR 5.000.000,-), le cas échéant par l'émission d'actions nouvelles de huit cents euros (EUR 800,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé aux conditions et modalités qu'il fixera et à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires.

4) Par décision du 17 mars 2005, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à la réalisation d'une tranche d'augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé à concurrence de neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cents euros (EUR 998.400,-) pour porter le capital souscrit ainsi de son montant actuel de un million deux cent quatre-vingt mille euros (EUR 1.280.000,-) à deux millions deux cent soixante-dix-huit mille quatre cents euros (EUR 2.278.400,-) par la création et l'émission de mille deux cent quarante-huit (1.248) actions nouvelles d'une valeur nominale de huit cents euros (EUR 800,-) chacune.

Les mille deux cent quarante-huit (1.248) actions nouvelles sont souscrites par la société INTER PORTFOLIO S.A., établie à Tortola, Road Town, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par Monsieur Roger Caurla, prénommé, en vertu d'une déclaration de souscription du 16 mars 2005, ci-annexée, l'autre actionnaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel.

Les actions ainsi souscrites ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cents euros (EUR 998.400,-) a été mise à la disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

5) A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3, premier alinéa.** Le capital social est fixé à deux millions deux cent soixante-dix-huit mille quatre cents euros (EUR 2.278.400,-) représenté par deux mille huit cent quarante-huit (2.848) actions d'une valeur nominale de huit cents euros (EUR 800,-) chacune.»

*Evaluation des frais*

Le comparant évalue le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de EUR 12.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Caurla, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 avril 2005, vol. 431, fol. 17, case 1. – Reçu 9.984 euros.

*Le Receveur (signé):* A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 avril 2005.

H. Hellinckx.

(035265.3/242/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**STANDALL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 53.346.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 avril 2005.

H. Hellinckx.

(035266.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**ENGELHARD LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 95.372.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05680, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Signature.

(035561.3/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

**TAMPER TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 58.750.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04251, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2005.

Pour TAMPER TECHNOLOGY S.A.

Signature

(035560.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**TAMPER TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 58.750.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2005.

Pour TAMPER TECHNOLOGY S.A.

Signature

(035556.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 32.771.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05941, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Signature.

(035568.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**STATE STREET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 86.832.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05247, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Signature.

(035580.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**SIGNAL LUX INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 18.458.

L'an deux mille cinq, le cinq avril.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SIGNAL LUX INVESTMENT S.A. avec siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, constituée en Suisse sous la dénomination de ASTEK FINANZ A.G. en date du 7 mars 1966. Le siège social de la société a été transféré de Suisse à Luxembourg suivant acte du notaire André Probst, alors de résidence à Luxembourg en date du 3 juin 1981, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 180 du 7 septembre 1981, les statuts ayant été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire Maître Jean Seckler, de résidence à Junglinster, contenant refonte des statuts, en date du 23 septembre 2002, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1619 du 12 novembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Nothomb (Belgique), qui désigne comme secrétaire Madame Stéphanie Stacchini, employée privée demeurant professionnellement à 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Lieve Breugelmans, employée privée demeurant professionnellement à 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.



Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Changement de la date de l'assemblée générale ordinaire de la société.
2. Changement subséquent de l'article 15 des statuts.
3. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle de la société pour la fixer dorénavant au quinzième jour du mois d'avril à 10.00 heures.

*Deuxième résolution*

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 15 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quinzième jour du mois d'avril à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ six cents euros (600,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au membre du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Tassigny, S. Stacchini, L. Breugelmans, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2005, vol. 147S, fol. 76, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé):* Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

G. Lecuit.

(035277.2/220/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**SIGNAL LUX INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 18.458.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

G. Lecuit.

(035278.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

**BANQUE HAPOALIM (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 37.622.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(035584.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

**VIS LUXEMBOURG, VOSSLOH INFRASTRUCTURE SERVICES LUXEMBOURG S.A.,**

**Société Anonyme.**  
**(anc. SOLUXTRAFER).**

Siège social: Pétange.  
R. C. Luxembourg B 51.824.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart  
Notaire

(035596.3/207/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**EFRTC, EUROPEAN FEDERATION OF RAILWAYS TRACKWORK CONTRACTORS,**

**Association sans but lucratif.**

Siège social: Pétange, 2, rue Eucosider.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart  
Notaire

(035599.3/207/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**PLANETE S.A., Société Anonyme,**  
**(anc. MULTI NETTOYAGE S.A.).**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 63.270.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart  
Notaire

(035603.3/207/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**BORDEAUX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 65.224.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.  
Signature

(035608.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**GARDIAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 66.691.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour GARDIAN S.A.  
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.  
Signature

(035633.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**CEDAR PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 84.557.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(035610.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**ECRIPART HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 72.642.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(035611.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**ECRIPART HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 72.642.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(035612.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**HMI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 82.246.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(035614.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**MEDIAINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 75.627.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06109, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(035615.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**NINETREES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8354 Garnich, 1, cité Bourfeld.

R. C. Luxembourg B 88.166.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(035618.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**PICABO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 54.489.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(035621.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**PICABO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 54.489.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(035623.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**PICABO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 54.489.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(035624.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**PICABO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 54.489.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(035651.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**PICABO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 54.489.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

(035653.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**FINANZIARIA LIGURE TOSCANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 90.071.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour FINANZIARIA LIGURE TOSCANA S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(035638.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**FINANZIARIA LIGURE TOSCANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 90.071.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour FINANZIARIA LIGURE TOSCANA S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(035636.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**LEG II LAATZEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 105.046.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

J. Elvinger

Notaire

(035643.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**NORVEST SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 80.047.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06353, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NORVEST SICAV

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE ETAT, Luxembourg

Signatures

(035644.3/1122/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**LUXEMBOURG STATE AND SAVINGS BANK TRUST COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 8.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06349, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la LUXEMBOURG STATE AND SAVINGS BANK TRUST COMPANY S.A.*

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE ETAT, Luxembourg

Signatures

(035647.3/1122/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**LUX-EURO-STOCKS ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 64.175.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06345, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LUX-EURO-STOCKS ADVISORY S.A. HOLDING*

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE ETAT, Luxembourg

Signatures

(035652.3/1122/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**SLOTSTRADING S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.250,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 38.808.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(035654.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**SEASIDELAND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 83.949.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(035656.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**ABINGWORTH BIOVENTURES II, Société d'Investissement à Capital Variable  
(en liquidation).**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 55.280.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

(035671.3/521/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---



**SSCP COATINGS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1025 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 101.097.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

*Pour le Notaire J. Elvinger*

Signature

(035661.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**JOHNEBAPT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 32.872.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(035662.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**JARKRIDE HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 30.082.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(035663.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**PRIVATE EQUITY SELECTION INTERNATIONAL (PESI) 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 83.305.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

*Pour le Notaire J. Elvinger*

Signature

(035669.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**PRIVATE EQUITY SELECTION INTERNATIONAL (PESI) 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 83.305.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

*Pour le Notaire J. Elvinger*

Signature

(035670.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**LUDO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 80.935.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(035679.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**NELL FUNDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Registered office: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 107.544.

## STATUTES

In the year two thousand and five, on the twentieth of April.  
Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

The Company NELL AF, S.à r.l., with registered office at L-1420 Luxembourg 15-17, avenue Gaston Diderich, here represented by its managers Mr. Simon Baker, qualified accountant, residing in Steinsel, and HUDSON ADMINISTRATION S.A., a company incorporated under British Virgin Islands law, itself represented by its Director Ms. Dawn Shand, secretary, residing in Itzig.

This appearing party, through its mandatories, intends to incorporate a «one-man limited liability company» (société à responsabilité limitée unipersonnelle), the Articles of which it has established as follows:

### Section I: Objects, Denomination, Registered Office, Duration

**Art. 1.** There is formed by those present between the party noted above and all persons and entities who may become associates in the future, a company with limited liability under the name of NELL FUNDING, S.à r.l. (hereinafter referred to as the Company) which will be governed by the law of August 10th, 1915 on commercial companies (hereinafter referred to as the Law), by the law of September 18th, 1933 on companies with limited liability and their amended laws, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The Company shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The Company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3.** The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the sole manager, or as the case may be, by the managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole associate or the general meeting of associates adopted in the manner required for the amendment of the articles. The Company may also establish branches and subsidiaries both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**Art. 4.** The duration of the company is unlimited.

In case of death of an associate or a manager or in case a manager retires, the Company will not be dissolved and it will continue to exist among the surviving associates and the legal heirs of the deceased associate.

The disability, bankruptcy or insolvency of any one of the associates shall not terminate the Company.

### Section II: Corporate Capital, Contribution, Shares

**Art. 5.** The corporate capital is set at twelve thousand four hundred Euro (EUR 12,400.-), represented by one hundred (100) common voting shares of one hundred and twenty-four Euro (EUR 124.-) each.

In case of and for the time all the shares are held by a sole associate, the Company will be considered as a «one-man company with limited liability» pursuant to article 179 (2) of the Law; in this eventuality, the articles 200-1 and 200-2 of the Law will be applicable.

**Art. 6.** The shares are freely transferable among associates, or, if there is no more than one associate, to third parties; in the case of plurality of associates, they can only be transferred to non-associates with the prior consent of the general meeting of associates representing at least three quarters of the corporate capital.

**Art. 7.** The transfer must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

The transfer will only be binding upon the Company and third parties after the transfer has been notified to the Company or accepted by the Company in accordance with Article 1690 of the Civil Code.

An associates' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each associate who so requests.

**Art. 8.** Each share is indivisible in so far as the Company is concerned. Co-owners are represented towards the Company by only one of them or by a common attorney-in-fact chosen among the associates.

The rights and obligations attached to each share follow the share wherever it goes. The ownership of a share automatically entails adhesion to the present articles of incorporation.

### Section III: Management

**Art. 9.** The Company is managed by no fewer than one (1) and no more than three (3) managers, whether chosen from the associates or not, appointed by a resolution of the sole associate or the general meeting of the associates representing more than half of the corporate capital. If two (2) or three (3) managers have been appointed, they will constitute a board of managers which will manage the affairs of the Company.

At any time the sole associate, or, as the case may be, the general meeting of associates, may, at the same majority, decide to dismiss one or all the managers for any reason whatsoever left to the final determination of the associates.

All powers not expressly reserved by the Law or the present articles to the general meeting of associates fall within the competence of the sole manager, or, if the Company is managed by two (2) or three (3) managers, the board of managers.

The sole manager or board of managers shall have the broadest powers to act on behalf of the Company in any and all circumstances and to carry out and authorise all acts and operations relating to its objects.

The Company shall be validly bound towards third persons by the individual signature of the sole manager, or, if there are two (2) or three (3) managers, by the joint signature of any two (2) managers. Each manager is empowered to represent the company in court either as plaintiff or as defendant.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either associates or not, by the sole manager, or, if there are two (2) or three (3) managers, by any two (2) managers acting jointly.

The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon the call of any manager at the place indicated in the convening notice. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting. No such convening notice is required if all the managers are present at the meeting and if they state to have been duly informed and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

### Section IV: Decisions and General Meetings

**Art. 10.** The decisions of the associates are taken at a general meeting, or, if there are no more than twenty-five (25) associates in the Company, by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted, which will be sent by the management to the associates by registered mail, facsimile (with original to follow by other means set forth herein) or overnight courier service.

In the event of a written consent, the associates are under the obligation to cast their written vote and send it to the Company in the manner provided above within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution.

**Art. 11.** Unless a provision to the contrary is provided for by the present articles of incorporation or by the Law, no decision is validly taken, unless adopted by the associates representing more than one half of the voting capital. If this quorum is not reached at the first meeting or written consultation, the associates are called or consulted a second time by the means set forth in Article 10 or under the Law and the decisions are taken at the majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the represented voting capital.

If the Company has only one associate, his decisions are written down on a register held at the registered office of the company.

**Art. 12.** The decisions of the general meeting of associates of the Company are recorded in a register of resolutions kept by the management at the registered office, to which will be attached the documents evidencing the votes cast in writing as well as the proxies.

### Section V: Fiscal Year, Inventories, Distribution of Profits

**Art. 13.** The fiscal year begins on the first day of January and ends on the thirty-first (31st) day of December of each year.

**Art. 14.** At the end of the business year, a general inventory of the assets and liabilities of the Company and a balance-sheet will be drawn up in accordance with the requirements set forth in the Law. Each associate or his attorney-in-fact carrying a written proxy may obtain at the registered office communication of the said inventory and balance-sheet.

**Art. 15.** The gross profits of the Company stated in the annual inventory, after deduction of all general expenses, social charges, all write-offs for depreciation of the corporate assets and provisions for commercial or other risks, represent the net profit. From the annual net profit of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. This allocation shall cease to be required as soon and for so long as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the corporate capital.

The remaining profit shall be at the disposal of the associates who will decide to carry it forward or to distribute it. If there are losses, they shall be borne by all the associates within the proportion of and up to their shareholdings.

### Section VI: Dissolution, Liquidation

**Art. 16.** In the event of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who may, but need not be associates, appointed by a resolution of the sole associate or the general meeting of the associates who shall determine their powers and their compensation.

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the Law.

*Subscription and payment*

All the one hundred (100) shares are subscribed by the sole partner, the company NELL AF, S.à r.l., prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash, so that the amount of twelve thousand and four hundred Euro (EUR 12,400.-) is at the disposal of the company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Transitory provision*

Exceptionally, the first fiscal year will start on the present date and shall last until December 31, 2005.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand nine hundred and fifty Euro (EUR 1,950.-).

*Constitutive meeting of members*

The above appearing party, representing the entire subscribed capital, has adopted the following resolutions:

1. Are appointed managers of the company for an unlimited period:

a) HUDSON ADMINISTRATION S.A., with registered office in Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, British Virgin Islands, registered in the Trade Register of the British Virgin Islands under the number 624996.

b) Mr. Simon Baker, qualified accountant, born on 26th of December 1955 in Elgin (Great Britain), residing in L-7303 Steinsel, 25, rue des Hêtres.

2. The Company will be bound in any circumstances by the joint signatures of the two managers.

3. The registered office shall be at 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatories of the appearing party, they signed with us the notary the present original deed.

**Traduction française du texte oui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société NELL AF, S.à r.l., avec siège social au L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, représentée par ses gérants M. Simon Baker, expert-comptable, demeurant à Steinsel et HUDSON ADMINISTRATION S.A. une société de droit des Iles Vierges Britanniques, elle-même représentée par son administrateur, Mlle Dawn Shand, secrétaire, demeurant à Itzig.

Laquelle comparante, par ses mandataires, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Titre I: Raison Sociale, Objet, Siège, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes, par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de NELL FUNDING, S.à r.l. (ci-après appelée «la société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives (ci-après reprises sous le terme de «la loi»), ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille de participations.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale.

La société peut emprunter sous toutes les formes, sauf par le recours à une offre publique. La société peut émettre, uniquement par le biais de placement privé, des titres, obligations, créances ou toutes autres formes d'emprunt. La société pourra prêter des fonds, y compris des fonds provenant d'emprunts et/ou de créances à long terme à ses filiales ou à toute autre société. La société pourra également donner des garanties et constituer des cautions en faveur de parties tierces pour garantir ses obligations ou celles émises par ses filiales ou toute autre société. La société peut aussi nantir, transférer, hypothéquer mais aussi constituer des cautions sur tout ou partie de ses avoirs.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toute opération financière, mobilière ou immobilière, commerciale ou industrielle qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision gérant unique, ou selon le cas, des gérants de la société. Le siège social pourra être transféré en toute autre

localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour une modification des statuts. La société pourra pareillement établir des filiales et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.

En cas de décès d'un associé ou d'un gérant ou dans le cas de départ d'un gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

## **Titre II: Capital Social, Apports, Parts Sociales**

**Art. 5.** Le capital social initial est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt quatre euros (124,- EUR) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, ou dans le cas d'un associé unique à des tiers; en cas d'associés multiples, elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément préalablement donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 7.** La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société ou aux tiers qu'après avoir été signifiée à la société ou acceptée par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Un registre des associés sera conservé au siège social de la Société, selon les modalités requises par la loi, et pourra être consulté par tout associé qui le souhaite.

**Art. 8.** Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

## **Titre III: Gérance**

**Art. 9.** La société est administrée par au moins un (1) et au plus trois (3) gérants, choisis ou non parmi les associés, nommés par décision de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés représentant plus de la moitié du capital social. En cas de nomination de deux (2) ou trois (3) gérants, ils formeront un conseil de gérance qui gèrera les affaires de la société.

A tout moment, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés, peut, à la même majorité, décider la révocation d'un ou de tous les gérants pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique, ou, si la société est gérée par deux (2) ou trois (3) gérants, du conseil de gérance.

Le gérant unique ou le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société sera valablement engagée envers les tiers par la signature individuelle du gérant unique, ou, s'il y a deux (2) ou trois (3) gérants, par la signature conjointe de deux (2) gérants. Chaque gérant a le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, associés ou non, par le gérant unique, ou, s'il y a deux (2) ou trois (3) gérants, par au moins deux (2) gérants conjointement.

Le conseil de gérance devra se réunir aussi souvent que les intérêts de la société le requièrent ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans la convocation. Une convocation écrite pour la réunion du conseil de gérance devra être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion. Une telle convocation n'est pas requise si tous les gérants sont présents à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir reçus pleine connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer et agir seulement si la majorité de ses membres sont présents. Les résolutions du conseil de gérance sont valablement prises à la majorité des votes émis. Les résolutions du conseil de gérance seront enregistrées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents à la réunion.

En dehors de ces réunions, des résolutions prises par les membres du conseil de gérance transmises à tous les gérants et dûment signées par chacun d'entre eux pourront valablement engager la société de la même manière que si elles avaient été prises en réunion dûment convoquée. Les signatures des gérants pourront être apposées sur un seul document ou sur plusieurs copies de la même résolution rédigée sur lettre ou fac-similé.

## **Titre IV: Décisions et Assemblées Générales**

**Art. 10.** Les décisions des associés sont prises en assemblée générale, ou, s'il y a moins de vingt-cinq (25) associés dans la société, par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par la gérance aux associés par lettre recommandée, facsimile (suivi de l'envoi de l'original par tout autre moyen) ou par service de courrier rapide.



En cas de vote écrit, les associés auront l'obligation d'émettre leur vote et de l'envoyer à la société dans les quinze (15) jours de la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 11.** A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, selon les modalités prévues par l'article 10 ou la loi, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

**Art. 12.** Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

#### **Titre V: Exercice Social, Inventaires, Répartition des Bénéfices**

**Art. 13.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un (31) décembre de chaque année.

**Art. 14.** Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire conformément à la loi. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaires et bilan.

**Art. 15.** Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

#### **Titre VI: Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 17.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, il sera fait référence à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

##### *Souscription et libération*

Les cent (100) parts sociales sont souscrites par la société NELL AF, S.à r.l., prénommée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

##### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 31 décembre 2005.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille neuf cent cinquante euros (EUR 1.950,-).

##### *Assemblée constitutive des associés*

La partie ci-avant désignée, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

a) La société HUDSON ADMINISTRATION S.A., ayant son siège social à Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Iles Vierges Britanniques, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 624996.

b) Monsieur Simon Baker, expert comptable, né le 26 décembre 1955 à Elgin (Grande Bretagne), demeurant à L-7303 Steinsel, 25, rue des Hêtres.

2. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des gérants.

3. Le siège social est établi à 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la comparante, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Baker, D. Shand, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, vol. 147S, fol. 99, case 3. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2005.

A. Schwachtgen.

(035481.3/230/305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.



42336

**VAPIRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 80.944.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06466, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(035682.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**MARINA RIVER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 90.679.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MARINA RIVER, S.à r.l.*

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

Signature

(035700.3/1084/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**MARINA RIVER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 90.679.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MARINA RIVER, S.à r.l.*

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

Signature

(035698.3/1084/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---

**MARINA RIVER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 90.679.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MARINA RIVER, S.à r.l.*

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

Signature

(035701.3/1084/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

---